MM. Sedillot 1er et 2me rapporteurs

Académie Royale de Chirurgie C___ n

IV 1418



# Rapport de cinq observations communiquées à l'académie par Monsieur La fargue chirurgien au bourg de Vizac en Quercy

## 1ere observation
## Luxation du pied avec fracture de la Malleole interne

La Coste tirant de pierre et faisoit remonter d'un puits de 66 pieds de profondeur, affourché sur un des bords d'une comporte à tirer la rocaille, la jambe droite à l'exterieur. Elevé à la hauteur du tour, la corde cassa et il fût precipité au fond du puits: le pied se trouva sous la comporte et, quoique muni d'un sabot, il fût écrasé avec le sabot dont plusieurs éclats entrerent dans les chairs et s'colerent aux os; l'astragal en sortant de ses articulations avoit fracturé et renversé en dehors la malleole externe; il en résultoit une grosse tumeur; le desordre des parties molles étoit extrême; il y avoit aux tegumens une dechirure qui, s'etendant depuis la plante jusqu'au dessus du pied, avoit mis à decouvert le tendon du jambier anterieur. Le femur étoit cassé dans sa partie moyenne.

Le blessé porté chez lui, M. La fargue commença par faire la reduction et le pansement de la fracture de la cuisse. Dirigeant ensuite son attention vers le pied, il fit assujettir la jambe par des aides: « alors je me bornai, dit il, à prendre « le pied de la main droite et à pousser l'astragal tel qu'il « étoit dans sa place avec la main gauche; mais le gonflement « étant extremement considerable, je poussai la malleole qui « avoit été fracturée dans l'articulation de l'astragal « avec le calcaneum. quatre jours après, je fis l'extraction « de la malleole qui se presenta à la playe avec d'autres « esquilles, que je saisis avec des pincettes. »

Ce detail contient une erreur que l'exactitude nécessaire en chirurgie nous force d'attaquer. Rien ne prouve que M. La fargue ait poussé la Malleole fracturée dans l'articulation du pied et tout demontre le contraire. L'astragal plus voisin de l'articulation a du dans les tentatives se replacer d'abord et une fois à sa place, il a certainement formé un obstacle invincible à l'interposition d'un nouvel os entre lui et les

articulées, dans ce cas surtout, où le gonflement excessif des parties environnantes devoit s'opposer, ce qui est ordinaire, à la mobilité des pièces fracturées.

Des attelles placées méthodiquement et assujetties par une bande assez forte pour soutenir le pied au défaut de la boite de M. petit, le tout secondé d'un double étrier furent les moyens contentifs que l'auteur employa. jamais l'étrier ni aucun des bandages circulaires justement proscrits par les chirurgiens anglois ne furent employés plus mal à propos. La fracture de la cuisse requeroit le repos le plus parfait et le delabrement énorme des parties dures et molles du pied exigeoient des pansements fréquents: le bandage à chefs multipliés, les semelles et les fanons auroient bien mieux rempli toutes les indications.

Le lendemain de la reduction, l'appareil étoit mouillé et les chairs des environs de la plaie mollasses et blafardes; les antiseptiques furent employés, et le 3eme jour M. la Farge fit des taillades sur les chairs baveuses pour favoriser l'écoulement du pus. au bout de huit jours il se forma un abcès à la partie externe du pied au bas du peroné; il s'ouvrit spontanement du côté de la plaie; l'auteur fit des injections détersives, mais ne s'en tint pas là, à l'aide d'une contre ouverture il plaça un seton, qu'il imbiboit de teintures de myrrhe et d'aloès pour favoriser l'exfoliation des os. Dans le cours du traitement il se forma encore entre la malléole interne et le tendon d'achille un abcès qui s'ouvrit du côté de la plaie, il en résulta une grande fistule de cinq travers de doigt, qui avoit son fond entre le tibia et le tendon d'achille; elle fut ouverte exterieurement, poussée à sec, comprimée et guerie en peu de jours. Le reste de la plaie fût traité avec un digestif animé et tout le pied, ainsi que la jambe couverts de compresses imbibées de vin aromatique. La guerison absolue s'obtint, à la difformité près, en cinquante cinq jours. L'auteur conclud de cette observation que dans les cas de cette espece, il ne faut pratiquer l'amputation du pied à laquelle plusieurs praticiens ont d'abord recours, qu'après avoir employé inutilement tous les moyens que l'art indique.

Le detail de cette observation rapproché de la discussion établie sur cette matiere par M. petit, prouve que l'auteur a saisi à merveille, d'après ce grand maitre, le cas ou il est de principe de ne pas faire l'amputation: « les luxations « du pied les plus facheuses ne sont pas celles ou il y a le « plus de desordre apparent. L'astragal en sortant de sa « cavité casse quelquefois l'une ou l'autre malleole, et ces « luxations peuvent être suivies de moins d'accidens que « lorsqu'il n'y a pas de fracture ». L'écoulement des parties et l'engorgement des chairs dans les couloirs déterminerent, dès le 3me jour Mr. la farque à faire des taillades qui favoriserent l'écoulement du pus. M. petit estime que cette circonstance est ordinairement favorable.

De ces faits il résulte 1°. que l'auteur bien plein des grands principes de l'art de guerir les a appliqué avec sagesse à ce cas particulier relativement à la cure; 2°. qu'il s'est cependant mépris sur la pretendue introduction de la malleole fracturée dans l'articulation de l'astragal. 3°. qu'il a employé mal a propos le bandage roulé et l'étrier; 4°. qu'il a trop generalisé sa conclusion sur une observation de luxation du pied avec fracture de malleole que tous les bons praticiens savent ne pas exiger ordinairement l'amputation.

2me observation

abcès fistuleux avec carie au poignet.

cette observation a pour sujet un abcès fistuleux accompagné de carie, dont le fonds étoit placé à la face interne des os de l'avant bras et l'ouverture dans l'interieur de la main près du poignet. il existoit depuis cinq ans à l'occasion d'une entorse et étoit accompagné d'un gonflement de la main et de l'avant bras excedant trois fois l'état naturel. « pour parvenir à detruire la carie, dit l'auteur, « j'introduisis une sonde dans l'ouverture du creux de la « main et je portai sa pointe sous le ligament transversal « entre les tendons des muscles du poignet pour faire des « contre ouvertures, une entre les muscles flechisseurs du « poignet, l'autre entre la partie inferieure du cubitus et « les tendons qui courent sa face interne, la 3me entre le « radius et les tendons. celle du milieu me donna la facilité « de porter le cautere sur la carie autant de fois qu'il fut « necessaire pour la detruire ».

ARC 40
n° 19 (b)

que la carie existât à l'un ou à l'autre os de l'avant bras, à tous les deux à la fois, ou à une portion plus ou moins grande de leur étendue, ce que l'auteur ne dit pas, il est toujours difficile de concevoir comment une incision faite au milieu des muscles flechisseurs ait pu lui donner la facilité de porter le cautere sur la carie, en supposant surtout qu'il se soit servi du cautere actuel, ce qui est présumable; les deux incisions laterales pouvoient bien plutot rendre cette application possible. mais il est tout aussi difficile de se persuader que M. Lafargue ait pu s'exposer sans des raisons impérieuses au péril d'ouvrir l'artere radiale en faisant une incision entre le coté interne et inferieur du radius et les tendons qui le recouvrent, c'est-à-dire dans le lieu precis qu'occupe cette artere.

Le reste de la cure s'est fait avec une facilité rare, puisqu'en moins de trois mois la carie fut detruite, le gonflement cessa completement, toutes les plaies se cicatrisèrent et le poignet reprit ses fonctions et sa forme ordinaire par des compresses, des bandages et des fanons appropriés. ~~Il nous pa~~

Il nous paroit impossible de tirer aucune induction pratique de cette observation qui faute sans doute d'être correctement detaillée contient beaucoup d'invraisemblance~~s~~.

## 3.me Observation

Académie nationale de médecine Bibliothèque

Difformité de naissance. –

M. Lafargue avoit ouvert un abcès considerable à la partie posterieure du bras droit du nommé Puyuirol sergent demeurant à Beauville près Agenois et avoit chargé la femme du malade, grosse d'environ deux mois, de le panser jusqu'à parfaite guerison. Elle accoucha à terme d'un enfant bien portant à l'exception d'une difformité, en forme d'incision située à la partie posterieure du dos entre les vertebres dorsales et lombaires. Cette division présentoit la même étendue que la plaie faite au bras du pere (quatre travers de doigt). Les vertebres manquoient absolument à cet endroit et on voyoit au fond de la division une espece d'aponevrose. Toutes les parties au dessous de la division quoique bien conformées étoient entierement depourvues de mouvement et de sensibilité. Toutes les grandes fonctions se

firent bien jusqu'à la mort de l'enfant qui arriva d'un mois après.

Tel est le phenomene que M. la Fargue soumet à l'examen des physiologistes; il nous paroit en général plus curieux qu'utile, et sous ce rapport nous regrettons qu'il n'ait pas fait la dissection (disseque) pour en presenter le tableau à l'Academie. Les plus legeres notions physiologiques suffisent pour faire sentir que l'interruption de la moëlle epiniaire a dû s'opposer à l'existence du mouvement et de la sensibilité dans toutes les parties placées au dessous de cette division, sans que pour cela les fonctions alvines et autres qui sont dependantes des nerfs simpathiques aient été derangées. Les rapprochemens que l'auteur fait de cette difformité, avec l'incision du bras du pere de l'enfant, semble indiquer qu'il rapporte l'existence de ce phenomene à l'effet de l'imagination pendant la gestation. Nous n'entreprendrons pas cette discussion, qui a toujours été l'ecueil du raisonnement, c'est à l'experience seule à prononcer. mais par experience nous entendons parler, non d'un fait isolé, non d'une difformité, qui pourroit vraisemblablement arriver à toute autre qu'à l'enfant d'une femme qui a passé une plaie dans sa grossesse, mais à une serie de phenomenes de cette nature incontestables et probatoires.

## 4me Observation

### Ulceres fistuleux compliqués de scrophules.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Le nommé Friquet de la paroisse de Lacourt en Agenois avoit à la cuisse depuis un an et demi differens ulceres fistuleux suspectés de scrophules: ils étoient survenus à l'occasion d'une pluie froide à laquelle il avoit été exposé. Tous les muscles étoient tellement dissequés par les suppurations, que l'aponevrose du fascia lata étoit tachée, et le malade dans un tel état de foiblesse qu'il tomboit souvent en sincope. il survint de la toux et une expectoration abondante, qui diminua d'autant l'écoulement du pus des ulceres.

M. la Fargue dit qu'il mit le malade à l'usage des vulneraires, adoucissants, detersifs, balsamiques et astringeans. nous ne nous permettrons aucune reflexion sur cet assemblage de proprietés opposées qu'il attribue au même remede, pour ne pas faire la guerre aux mots. Il employa successivement les injections d'eau de Balaruc, de Bareges et autres remedes astringeans et detersifs; il mit le malade à un usage abondant de baume blanc du Canada et parvint ainsi à faire diminuer

ARC 40
n°19 (c)

la suppuration; les foies se réparerent assez pour lui permettre de faire des controuvertures dans les divers fonds des fistules. ces contre ouvertures furent entretenues par des meches qui, aidées de pansemens méthodiques, amenérent une guerison radicale en moins de deux mois.

La conduite de l'auteur dans cette circonstance a été aussi hardie, que sage: il a surtout tiré un grand parti du precepte de pratiquer des contre ouvertures aux ~~les fonds de~~ ulceres fistuleux, quand ils sont profonds, ou que leurs fonds, se trouvent plus bas que leurs ouvertures. D'ailleurs cette observation ne présente aucun nouveau point de doctrine

## 5me Observation

### Carie avec Gangrene.

Un officier d'artillerie gras et vigoureux, quoiqu'atteint d'un vice venerien, fût renversé par un cheval, qui lui mit deux pieds sur le milieu de la jambe gauche. des meurtrissures considerables dans les muscles du mollet et une lésion d'un periote, ~~qui fût~~ suivie de carie, furent la suite de cet évènement.

La douleur étoit forte et s'étendoit jusqu'au dessus du bassin. Des compresses imbibées d'eau de vie furent les seuls moyens mis en usage pendant 36 heures, la douleur augmenta et M. la fargue fût appellé. La jambe étoit froide et insensible: «je lui donnai, dit-il, des coups de « lancettes, sans qu'il en sortit de sang; elle n'avoit pas encore « de mauvaise odeur; mais la pourriture s'annonça le « lendemain, que j'apperçus un point gangreneux qui venoit « d'entre le tibia et les muscles; je l'ouvris et il en sortit « beaucoup de pus ». Les cataplasmes resolutifs et confortatifs, faits avec les farines d'orge et de feves, les poudres aromatiques, le kina, les fleurs de camomille, la lie de gros vin et l'huile rosat, furent appliqués sur toute la jambe la cuisse et la region iliaque qui étoient tumefiées; on les renouvelloit plusieurs fois le jour, après avoir arrosé la peau avec les teintures de myrrhe et d'aloës. Les progrés de la gangrene furent si rapides, qu'elle enleva dans l'espace de 3 jours tous les tegumens

depuis le genou jusqu'au bout du pied et détruisit une partie des muscles. au bout de 4 jours il se forma plusieurs points de gangrene sur les parties anterieure et posterieure de la cuisse, traversant l'aponevrose du fascia lata. M. la farge fit de profondes incisions jusque dans le corps des muscles; « la gangrene n'en détruisit pas moins, « dit il, les tegumens qui couvrent cette aponevrose et l'aponevrose « elle meme dans toute son étendue depuis la ceinture jus« qu'au genou, et mit tous les muscles a decouvert ». il n'y a eu d'epargné par cette devastation qu'une étendue de peau de trois travers de doigt, à la face interne et anterieure de la cuisse. « je me servis, dit encore l'auteur, d'un onguent digestif « étendu sur de la charpie pour rappeller les chairs et les tegumens « qui revinrent, si bien qu'il fut radicalement guerri dans « moins de deux mois: sans qu'il lui reste, que quelques « cicatrices, dont il n'est nullement incommodé ». il rapporte aux tisanes dépuratives et a l'usage interieur du Kinkina une partie de ce succès.

Ce n'est qu'avec peine que nous faisons l'analyse sommaire de cette observation. La jambe étoit tumefiée, engorgée, disposée à une gangrene humide, et par des coups de lancette il ne sortoit point de sang. La douleur et le gonflement étoient excessifs jusqu'au dessus du bassin et l'auteur couvroit la peau dans toute l'étendue de la cuisse et de la région iliaque de teintures de myrrhe et d'aloës et de cataplasmes aromatiques et vineux. Toute la peau de la jambe, une partie de ses muscles, presque toute la peau de la cuisse, celle qui recouvre la region iliaque, l'aponevrose du fascia lata toute entiere furent detruites par la gangrene, et M. la farge, au moyen d'un digestif rappella tellement les chairs, qu'elles revinrent et qu'en moins de deux mois il ne resta que quelques cicatrices dont le malade n'est nullement incommodé. il y avoit complication de vice verolique et la maladie fut guerie sans le secours des antivenériens.

J. f.

Nous ne croyons pas que l'Académie puisse faire aucun usage de cette observation.

ce 21 janvier 1790

Sédillot 2me

Sédillot Le